



**Référence :** 719

**Durée :** 17 heures (2.5j)

**Lieu :** INSTN de Cherbourg-en-Cotentin

### Méthodes et outils pédagogiques :



## Aspects légaux liés à la radioprotection

### EN BREF

Formation permettant d'intégrer et de conforter ses acquis de la réglementation à la radioprotection et notamment de décrire les principales réglementations, d'expliquer les obligations des acteurs du nucléaire et notamment des responsables d'activité nucléaire, d'identifier les étapes pour la mise en place de la radioprotection et d'en apprécier les moyens devant être mis en œuvre.

### À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Salariés, chargés d'affaires intervenant en installations nucléaires et dans les industries utilisant des sources de rayonnements. Personnes devant actualiser leurs connaissances réglementaires.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les principales phases/ étapes permettant la mise en place de la réglementation.
- Décrire le cadre législatif et les principales réglementations en matière de radioprotection.
- Expliquer les obligations des différents acteurs des établissements.
- Apprécier les moyens de radioprotection répondant aux objectifs réglementaires.

### LES PLUS

- Intervention de spécialistes dans chaque domaine (Radioprotection des installations et des secteurs industrie, gestion déchets démantèlement, transport de substances radioactives).
- Intégration des évolutions en cours et à venir de la réglementation à la radioprotection

### CONTENU

- Organisation de la radioprotection en France et principaux organismes internationaux.
- Généralité sur la radioprotection - Principes et grandeurs de radioprotection.
- Principaux décrets du Code de la santé publique et du Code du travail, arrêtés d'applications.
- Évaluation des risques autour des installations et mise en place du zonage radiologique.
- Moyens mis en place pour assurer le suivi du personnel.
- Analyse des postes de travail et conditions d'accès.
- Éléments à prendre en compte pour la gestion des situations anormales.
- Éléments de base sur le transport de matières radioactives.